

## Communiqué de presse

Grand-Lancy, le 23 novembre 2020

## Les tpg préparent une « demi-étape » pour la fin de l'année

Les Transports publics genevois (tpg) vivront leur changement d'horaire le dimanche 13 décembre 2020. La réorganisation du terminus actuel de la ligne 14, situé à Bernex, est la principale modification attendue. L'extension de cette ligne jusqu'à Bernex-Vailly est planifiée pour le début de l'été 2021.

Comme nombre d'entreprises, les Transports publics genevois (tpg) doivent composer avec la crise sanitaire. Ainsi, plusieurs changements prévus initialement en décembre 2020 sur le réseau des tpg ont été reportés après l'arrêt temporaire des chantiers. C'est le cas de l'extension de la ligne de tramway 14, avec quatre arrêts supplémentaires jusqu'à Bernex-Vailly, dont la réalisation a été interrompue provisoirement ce printemps.

Les travaux liés à ce chantier sont à l'origine de la réorganisation du terminus P+R Bernex. La ligne 14 réalisera son terminus à l'arrêt Confignon-Croisée à partir du dimanche 13 décembre 2020 et ceci jusqu'à la mise en service du prolongement. Pour accompagner ce changement, des restructurations de lignes seront mises en place dès cette date. La ligne 42 sera remplacée sur le tronçon Lully-Croisée – Confignon-Croisée par les nouvelles lignes circulaires 47 et 48 qui relieront Bernex, Confignon, Lully et Sézenove. Les terminus des lignes 47, 48 et L seront effectués à Confignon-Croisée.

Sur la Rive droite, la ligne 53 (Vernier-Parfumerie – Colovrex) verra son offre renforcée avec un bus désormais toutes les 15 minutes aux heures de pointe jusqu'à Colovrex. De plus, son parcours, actuellement raccourci le soir et le dimanche (Vernier-Parfumerie – Blandonnet), sera étendu jusqu'à Grand-Saconnex-Place afin d'assurer sur ces périodes la desserte du quartier de Cointrin et de la Ville du Grand-Saconnex. La ligne 50 (Versoix-Centre sportif – Aéroport) bénéficiera quant à elle d'une fréquence homogène du lundi au vendredi, la journée et le samedi après-midi passant à 30 minutes.

## Nouveautés à Satigny, Meyrin et Vernier

Des nouveautés sont aussi prévues dans les communes de Satigny, de Meyrin et de Vernier. Afin d'éviter un long trajet avec le bus 72 aux habitants du hameau de Bourdigny pour rejoindre la gare de Satigny, la ligne 71 verra son parcours modifié en direction de Satigny pour offrir une connexion directe jusqu'à la gare.

La zone industrielle du Bois-de-Bay (ZIBAY), située à Satigny, disposera d'un renforcement de sa desserte grâce à la réorganisation de la ligne 73. Elle bénéficiera également de deux courses supplémentaires pour la desserte matinale depuis la gare de Satigny et pour celle de la zone industrielle de Meyrin-Satigny (ZIMEYSA). La zone industrielle de Mouille-Galand (ZIMOGA), établie entre Meyrin et Vernier, bénéficiera de l'offre de la ligne 57 en remplacement partiellement de la ligne 73 et disposera ainsi d'une liaison directe sur Blandonnet, Meyrin et le secteur aéroportuaire.

A Meyrin toujours, les tpg ont décidé de ne pas solliciter une demande de prolongation auprès de l'Office fédéral des routes (OFROU) pour la concession accordée à la ligne XA (Meyrin-Village – Meyrin Gare), assurée par un véhicule autonome, qui arrivera à échéance en janvier 2021. D'une part, la commune de Meyrin prévoit d'importants travaux d'équipement de ralentisseurs dans ce quartier, ce qui compliquera l'exploitation d'une navette de ce type. D'autre part, les tpg entendent concentrer leurs efforts sur le projet de navettes autonomes à la demande en cours de déploiement sur le site de Belle-Idée (HUG). Actuellement suspendue pour des raisons sanitaires, la ligne XA ne sera donc pas remise en service à terme.

Par ailleurs, certaines lignes transfrontalières seront renforcées à partir de la mi-décembre. Les lignes F (Gex-L'Aiglette – Cornavin) et 66 (Thoiry-Centre commercial – Aéroport) bénéficieront d'une amélioration de fréquence aux heures de pointe. La ligne 62 (Collonges-Marché – Lancy-Bachet-Gare) disposera elle, d'une fréquence homogène à 30 minutes, la journée en semaine.



Enfin, l'offre des tpg actuellement en cours – horaire « vacances » renforcé (92% de l'offre normale) - est maintenue sous réserve de nouvelles modifications et sera adaptée à la nouvelle configuration du réseau au 13 décembre 2020. Le port du masque demeure obligatoire à bord des véhicules et aux arrêts des tpg. La désinfection des mains est vivement recommandée en entrant et en sortant de chaque véhicule. Et le nettoyage intensif de la flotte effectué par les tpg continue en cours de journée et en fin de service.

## Pour toute information complémentaire pour les médias uniquement:

François Mutter, porte-parole des Transports publics genevois (tpg) +41 22 308 31 60 / +41 79 694 49 44 - mutter.francois@tpg.ch

Les Transports publics genevois tpg sont l'opérateur de transport public de référence de la région genevoise. Ils ont pour mission de contribuer à la gestion de la mobilité sur leur territoire en proposant une offre de qualité dans le respect des principes du développement durable. Les tpg visent dans toutes leurs actions l'excellence au service de la collectivité publique. Ils agissent dans le cadre d'un contrat de prestations renégocié tous les cinq ans avec l'État de Genève.